



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration
Deuxième session ordinaire
Rome, 16-20 novembre 2026

Distribution: générale

Point 6 de l'ordre du jour

Date: 16 septembre 2026

WFP/EB.2/2026/6-B/1/Add.1

Original: anglais

Activités de contrôle

Pour décision

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

Réponse de la direction aux recommandations issues du rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique multipays pour les Caraïbes (2022-2026)

Contexte

Le présent document contient la réponse de la direction aux recommandations issues du rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique multipays établi pour les Caraïbes pour la période 2022-2026. Fondée sur une approche consultative axée sur l'utilisation, cette évaluation a répondu au double objectif consistant à rendre compte de l'action menée et à favoriser l'apprentissage, et a éclairé l'élaboration d'un nouveau plan stratégique multipays.

Quatre recommandations, trois d'ordre stratégique, l'une d'ordre opérationnel, y ont été formulées. Il est indiqué dans la présente réponse si la direction du PAM accepte, accepte partiellement ou n'accepte pas chacune des recommandations principales et subsidiaires. Y sont précisés également les mesures prévues (ou déjà prises), les entités responsables et le délai de mise en œuvre des recommandations.

Coordonnateurs responsables:

M. B. Bogart
Directeur de pays
Bureau multipays pour les Caraïbes
courriel: brian.bogart@wfp.org

Mme E. D'Amico
Responsable de l'Unité d'analyse et de cartographie
de la vulnérabilité et du suivi et de l'évaluation
Bureau multipays pour les Caraïbes
courriel: elisabetta.damico@wfp.org

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (autres bureaux d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (autres bureaux d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
Degré de priorité: élevé Délai de mise en œuvre: 31 décembre 2026 Recommandation 1: Améliorer l'orientation stratégique du plan stratégique multipays et élargir la place qui y est accordée concernant le renforcement des capacités en établissant, en collaboration avec des partenaires, des stratégies de progression claires dans les domaines techniques prioritaires	Bureau multipays					
1.1 En collaboration avec les entités régionales et les principaux ministères, élaborer une définition commune des priorités, fixer des objectifs d'étape en matière de renforcement des capacités et formuler une définition de la transition qui établisse une distinction entre l'évolution des besoins aussi bien dans le domaine de l'assistance technique que dans le domaine de la prestation de services.	Bureau multipays (partenaires gouvernementaux et régionaux; équipes de pays des Nations Unies)	La recommandation est acceptée.	1. Mettant à profit les processus d'établissement du plan-cadre plurinational de coopération des Nations Unies pour le développement durable et du plan stratégique multipays (PSMP), le PAM se consulte avec les gouvernements et les organisations régionales pour faire en sorte que ses activités répondent directement aux priorités et aux besoins régionaux.	Bureau multipays; bureaux de coordonnateur résident	Mars 2027	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (autres bureaux d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (autres bureaux d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
			2. Les travaux que le bureau multipays mène actuellement en s'appuyant sur l'indice de réactivité face aux chocs actualisé et l'outil d'évaluation de la chaîne d'approvisionnement (Supply Chain Assessment Navigator) s'étendent progressivement à l'ensemble des pays qui sont de son ressort. Leurs résultats constitueront une solide base de référence pour déterminer les lacunes en matière de capacités des gouvernements et les activités clés à mener dans les domaines de la préparation aux situations d'urgence et de l'intervention en cas de crise, de la chaîne d'approvisionnement et de la protection sociale réactive face aux chocs, et seront utilisés pour planifier l'appui du PAM et d'autres partenaires et établir des objectifs d'étape clairs afin de mesurer les progrès accomplis au fil du temps. On se reportera également à la réponse apportée à la recommandation subsidiaire 1.3.	Équipe du bureau multipays chargée des programmes (pour ce qui est de l'indice de réactivité face aux chocs) et équipe du bureau de pays chargée de la chaîne d'approvisionnement (pour ce qui est de l'outil d'évaluation de la chaîne d'approvisionnement)	Mars 2027	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (autres bureaux d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (autres bureaux d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
1.2 Élaborer un cadre rationalisé de suivi et d'apprentissage sur plusieurs années et établir son budget, afin de suivre les progrès du renforcement des capacités dans les domaines prioritaires, en utilisant des approches qualitatives adaptées aux Caraïbes et en assurant des consultations régulières des partenaires. Le cadre doit s'appuyer sur les trousse à outils pertinentes du PAM et être suffisamment flexible pour être adapté à l'évolution des circonstances.	Bureau multipays (Bureau de la Directrice régionale et équipes chargées du renforcement des capacités des pays au Siège mondial)	La recommandation est acceptée.	3. L'équipe chargée du suivi et de l'évaluation s'emploiera à établir un cadre de référence pluriannuel chiffré de suivi et d'apprentissage pour le nouveau PSMP. Elle commencera par mettre au point un outil de simulation des coûts afférents à l'examen préalable, au suivi et à l'évaluation et un plan de suivi, qui permettront au bureau de pays de définir clairement les données probantes, les priorités en matière d'apprentissage et les produits analytiques essentiels, notamment les évaluations décentralisées. En outre, l'équipe chargée du suivi et de l'évaluation mettra à profit les connaissances spécialisées issues de la mission de contrôle à venir pour préciser et arrêter définitivement les autres composantes de ce cadre de référence.	Équipes du bureau multipays chargées du suivi et de l'évaluation et du budget et des programmes	Novembre 2026	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (autres bureaux d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (autres bureaux d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
1.3 Élaborer des plans contextuels pluriannuels de renforcement des capacités pour chaque bureau satellite qui: ➤ recensent les systèmes nationaux prioritaires et les capacités institutionnelles à renforcer en fonction du contexte et des besoins du pays; ➤ définissent des objectifs clairs de renforcement des capacités en adéquation avec les effets directs du plan stratégique multipays; ➤ présentent les exigences en matière de ressources; ➤ comprennent des mécanismes de consultation des partenaires et des processus de planification conjoints; ➤ sont harmonisés entre les bureaux afin de faciliter le partage des connaissances et la cohérence tout en respectant les priorités propres à chacun des pays.	Bureau multipays (donateurs; partenaires gouvernementaux et régionaux)	La recommandation est partiellement acceptée.	4. Le bureau multipays estime qu'il ne serait pas judicieux d'utiliser des ressources pour élaborer un plan pluriannuel de renforcement des capacités pour chaque bureau satellite, en particulier lorsque l'action du PAM est de faible portée, extrêmement ciblée ou limitée dans le temps. Le bureau préfère s'employer à mettre au point une approche intégrée à plusieurs niveaux, en s'appuyant sur des outils diagnostiques adaptés au contexte, notamment le réseau d'évaluation de la chaîne d'approvisionnement et l'indice de réactivité face aux chocs, pour recenser les systèmes, les lacunes en matière de capacités et les besoins en matière de partenariat qui présentent un caractère prioritaire au niveau national. À partir de ces données factuelles, il s'emploie à élaborer une stratégie de renforcement des capacités et un plan d'exécution de portée régionale, qui comprendront des stratégies adaptées à chaque pays. Il sera tenu compte de ce cadre dans la planification annuelle et pluriannuelle afin de garantir sa concordance avec les effets directs stratégiques du PSMP et de favoriser la cohérence, l'harmonisation, le partage des connaissances et la planification conjointe dans l'ensemble des bureaux et partenaires concernés.	Équipes du bureau multipays chargées des programmes et de la chaîne d'approvisionnement	Mars 2027	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (autres bureaux d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (autres bureaux d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
			5. En parallèle, le bureau multipays continuera de renforcer les plateformes structurées de partage des connaissances et de coordination, notamment les ateliers consacrés aux simulations multipays, au financement régional de la gestion des risques de catastrophe et à l'action anticipatoire, ainsi que les activités d'apprentissage thématiques, en s'appuyant sur les éléments probants et les enseignements recueillis au moyen du cadre de renforcement des capacités et de sources de données connexes.	Équipes du bureau multipays chargées des programmes et de la chaîne d'approvisionnement	Mai 2026	Terminé
Degré de priorité: élevé Délai de mise en œuvre: 31 décembre 2026 Recommandation 2: Définir un rôle catalyseur pour le PAM dans les efforts visant à transformer les systèmes alimentaires dans les Caraïbes, en tirant parti des atouts particuliers de l'organisation concernant la préparation aux situations d'urgence, les chaînes d'approvisionnement et les données sur la sécurité alimentaire	Bureau multipays					

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (autres bureaux d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (autres bureaux d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
2.1 Élaborer une stratégie pour les systèmes alimentaires caribéens qui: ➤ recense certains points d'ancrage et atouts particuliers du PAM (en tirant parti de la préparation aux situations d'urgence, des connaissances techniques liées aux chaînes d'approvisionnement et des données sur la sécurité alimentaire); ➤ privilégie les pays et les contextes dans lesquels le PAM peut apporter une valeur ajoutée particulière en adéquation avec les besoins des pays et les priorités régionales en matière de sécurité alimentaire de la Communauté des Caraïbes; ➤ cartographie et définit des rôles complémentaires avec des partenaires clés (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Banque mondiale et d'autres institutions financières internationales, ainsi que des institutions régionales) afin d'assurer la cohérence et d'éviter les doublons; ➤ expose les exigences en matière de ressources et les mécanismes de financement potentiels.	Bureau multipays (Département des opérations liées aux programmes; Bureau de la Directrice régionale; Communauté des Caraïbes; Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO); Banque mondiale; Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture; Banque de développement des Caraïbes; partenaires gouvernementaux)	La recommandation est acceptée.	1. Une note stratégique portant sur les systèmes alimentaires caribéens sera élaborée conjointement avec la FAO pour définir clairement les points d'ancrage et les atouts particuliers du PAM et jeter les bases d'un dispositif commun d'analyse et de planification des priorités en matière de sécurité alimentaire dans l'optique du prochain plan-cadre plurinational de coopération des Nations Unies pour le développement durable. Cette démarche sera intégrée dans le PSMP pour la période 2027-2031, sous la forme d'activités distinctes menées au titre de l'effet direct stratégique 2. En concordance avec le processus d'examen et d'approbation des programmes stratégiques, l'action menée se concentrera sur 10 pays prioritaires, et les interventions axées sur les systèmes alimentaires se feront par étapes et seront expérimentées au préalable dans les deux ou trois pays dans lesquels le PAM apporte la plus forte valeur ajoutée, dans les limites des ressources disponibles. La note présentera également la répartition des rôles respectifs des partenaires, notamment la FAO, qui seront complémentaires, et les institutions régionales en seront informées afin de garantir la cohérence et d'éviter les doublons.	Équipe du bureau multipays chargée des programmes	Octobre 2026	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (autres bureaux d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (autres bureaux d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
			2. En lien avec ce dispositif, le renforcement des partenariats avec la FAO, la Banque de développement des Caraïbes et la Banque interaméricaine de développement est en cours, avec pour objectifs d'harmoniser les analyses, de préciser les atouts particuliers de chaque entité et de faire correspondre les opérations du PAM en phase d'expérimentation avec les financements alloués par les partenaires de développement à la sécurité alimentaire et à la résilience.	Équipe du bureau multipays chargée des programmes	Mars 2027	En cours
2.2 Élaborer un plan de mise en œuvre par phases fondé sur une approche réaliste en matière de ressources qui: ➤ établit un échelonnement dans la collaboration, en commençant par les pays prioritaires où la demande, les partenariats et les perspectives de financement sont les plus solides; ➤ définit des stratégies spécifiques de mobilisation des ressources et des sources de financement potentielles pour les activités liées aux systèmes alimentaires; ➤ définit le modèle d'appui technique du PAM, y compris concernant l'utilisation stratégique des partenariats; ➤ comprend des mesures d'atténuation des risques, au cas où le financement attendu ne se concrétiserait pas.	Bureau multipays	La recommandation est acceptée.	3. Aux fins de la collaboration dans le domaine des systèmes alimentaires, le bureau multipays élaborera une stratégie de mise en œuvre par phases fondée sur une approche réaliste en matière de ressources, en tirant parti des travaux d'analyse et des premiers projets pilotes entrepris. Cette collaboration progressive sera instaurée dans divers contextes en fonction de la demande, des partenariats et des perspectives de financement et définira le modèle d'appui technique du PAM ainsi que des modalités de partenariat. Des mesures d'atténuation des risques seront prévues pour préserver la flexibilité au cas où le financement attendu ne se concrétiserait pas.	Équipe du bureau multipays chargée des programmes	Mars 2027	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (autres bureaux d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (autres bureaux d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
Degré de priorité: élevé Délai de mise en œuvre: 31 décembre 2027 Recommandation 3: Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de partenariat globale qui renforce l'efficacité de l'action du PAM, la base de ressources et la durabilité des résultats obtenus dans les Caraïbes	Bureau multipays					
3.1 Renforcer le rôle du PAM dans les efforts visant à faciliter l'accès des gouvernements à l'assistance technique et aux investissements d'autres acteurs (tels que la Banque mondiale, le Fonds vert pour le climat et d'autres institutions financières internationales) pour les systèmes de préparation aux catastrophes et d'intervention en cas de crise, la résilience face aux changements climatiques et la sécurité alimentaire, en tirant parti des compétences techniques et des données du PAM s'agissant d'aider les pays à élaborer des propositions et des cadres de partenariat susceptibles d'être financés.	Bureau multipays (équipes chargées des partenariats publics et de la coopération multipartite au Siège mondial; Bureau de la Directrice régionale)	La recommandation est acceptée.	1. Le PAM aide déjà activement les gouvernements qui souhaitent accéder à une assistance technique et à des investissements dans les domaines des systèmes de préparation aux catastrophes et d'intervention en cas de crise, de la résilience face aux changements climatiques et de la sécurité alimentaire, et collabore avec des partenaires tels que la Banque mondiale, le Fonds vert pour le climat et d'autres institutions financières internationales. Dans le cadre de l'élaboration du nouveau PSMP, ce rôle sera encore renforcé sur la base d'un document d'orientation stratégique qui précisera la manière dont le PAM tire parti de ses compétences techniques, de son expérience dans le domaine opérationnel, ainsi que des données et de l'analytique pour aider les gouvernements à élaborer des propositions susceptibles d'être financées et des cadres de partenariat structurés en concordance avec les priorités nationales et les exigences des institutions financières internationales.	Équipes du bureau multipays chargées des programmes et des partenariats	Mars 2027	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (autres bureaux d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (autres bureaux d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
			2. Simultanément, le bureau multipays continuera de concrétiser cette approche en pérennisant sa collaboration avec les gouvernements et les institutions financières, et en s'attachant à fonder sur des données probantes des interventions conçues pour attirer des investissements. Il s'agira notamment d'apporter un appui technique en matière de financement de la gestion des risques de catastrophe, de systèmes réactifs face aux chocs et de préparation tenant compte des changements climatiques, ainsi que d'entretenir une collaboration stratégique avec des banques multilatérales de développement et des fonds en faveur de l'action climatique. Grâce à ces points d'ancrage, le PAM consolidera son rôle de partenaire technique et opérationnel de confiance, en aidant les gouvernements à exploiter l'analyse et les évaluations pour mettre en œuvre des solutions évolutives financées.	Équipes du bureau multipays chargées des programmes et des partenariats	Mars 2027	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (autres bureaux d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (autres bureaux d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
3.2 Approfondir les partenariats avec les établissements universitaires, les intervenants opérationnels et les spécialistes de domaines thématiques afin d'élargir les capacités du bureau multipays en matière d'assistance technique, de formation et d'intégration de thèmes transversaux.	Bureau multipays	La recommandation est acceptée.	3. Le bureau multipays s'emploie à consolider et à établir dans les formes les partenariats qu'il a noués avec les établissements universitaires tels que l'Université des Indes occidentales, les intervenants opérationnels et les spécialistes de domaines thématiques afin d'élargir ses capacités en matière d'assistance technique, de formation et d'analyse appliquée. Dans l'optique du nouveau PSMP, ces partenariats seront mis à profit plus systématiquement pour concourir à la production de données probantes, au perfectionnement des compétences et à la prise en compte, dans les programmes nationaux et régionaux, de thèmes transversaux tels que la protection sociale, les moyens d'existence, les systèmes alimentaires et la résilience.	Équipe du bureau multipays chargée des programmes	Mars 2027	En cours
			4. En parallèle, le bureau multipays continuera de tirer parti de ses partenariats avec les intervenants opérationnels, notamment le Mouvement de la Croix-Rouge et d'autres partenaires d'exécution, pour accroître sa capacité d'obtenir des résultats et poursuivre la consolidation des institutions. Le renforcement des capacités sera inclus dans les modalités régissant les partenariats, et les indications techniques, la formation et l'apprentissage devront faire partie intégrante de la collaboration sur le plan opérationnel, pour que les partenaires soient en mesure d'appliquer systématiquement les nouvelles approches dans l'ensemble des pays et dans tous les contextes.	Équipe du bureau multipays chargée des programmes	Mars 2027	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (autres bureaux d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (autres bureaux d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
3.3 Développer des partenariats stratégiques avec le secteur privé qui suscitent des innovations et élargissent la capacité d'intervention régionale (au lieu de fournir essentiellement des ressources au PAM) dans le cadre de la préparation aux situations d'urgence, des opérations logistiques et des systèmes alimentaires, en établissant des cadres clairs pour les fonctions, les contributions et les bénéfices mutuels.	Bureau multipays (Division des partenariats privés; Département des opérations liées aux programmes)	La recommandation est acceptée.	5. En développant les acquis de partenariats stratégiques déjà noués avec le secteur privé – notamment les collaborations récentes avec Ericsson (concernant le module des télécommunications d'urgence), DHL (concernant le programme "Get Airports Ready for Disasters", sur l'état de préparation des aéroports aux catastrophes) et certains prestataires de services technologiques comme SpaceX et Cisco –, le bureau multipays renforcera encore la contribution du secteur au développement des capacités régionales en matière de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise.	Équipes du bureau multipays chargées des programmes, de la chaîne d'approvisionnement, des partenariats et des télécommunications d'urgence	Mars 2027	En cours
			6. Parallèlement, le bureau multipays élargira et formalisera sa collaboration avec ses partenaires dans les domaines de la logistique, des transports et de la chaîne d'approvisionnement, en s'appuyant sur le bilan d'expérience d'interventions récentes pour renforcer l'état de préparation en ce qui concerne les ponts aériens, les ports et les aéroports, ainsi que la capacité d'adaptation logistique au niveau régional, notamment dans l'optique d'opérations interinsulaires. Ces partenariats seront de plus en plus souvent axés sur l'innovation opérationnelle et le renforcement des systèmes plutôt que sur un appui ponctuel.			

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (autres bureaux d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (autres bureaux d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
			Pour accompagner cette transition, le bureau multipays établira, pour le nouveau PSMP, des cadres de partenariat plus clairs qui définiront des fonctions, des contributions et des bénéfices mutuels pour les acteurs du secteur privé, les partenaires de développement et les gouvernements. À cette fin, il se concertera avec les gouvernements, les institutions régionales, les partenaires de développement et les acteurs du secteur privé afin de définir, de concevoir et de mobiliser des modalités de financement, adaptables à l'échelle voulue, de systèmes alimentaires et d'interventions d'urgence qui soient en adéquation avec les priorités régionales.			

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (autres bureaux d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (autres bureaux d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
Degré de priorité: moyen Délai de mise en œuvre: 31 décembre 2026 Recommandation 4: Institutionnaliser les priorités transversales en tirant parti des ressources réservées à cet effet, des approches d'intégration systématique et des effets directs mesurables	Bureau multipays					
4.1 Élaborer une stratégie visant à promouvoir l'autonomisation des femmes, à lutter contre les inégalités entre les femmes et les hommes et 'à s'attaquer à d'autres obstacles sociaux à la participation (tels que l'âge, le handicap ou l'origine ethnique) dans les domaines techniques ou programmatiques prioritaires à mettre en œuvre dans le cadre du prochain plan stratégique multipays.	Bureau multipays (Unité de la problématique femmes-hommes, de la protection et de l'inclusion; ONU-Femmes; Volontaires des Nations Unies)	La recommandation est acceptée.	1. Le bureau multipays renforcera la prise en compte en interne de la problématique femmes-hommes et de l'inclusion sociale en se dotant de capacités techniques réservées à cet effet, notamment en recrutant un adjoint administratif attaché au programme chargé de la problématique femmes-hommes, de la protection et de l'inclusion, et en établissant un plan de travail et une stratégie en matière de problématique femmes-hommes, de protection et d'inclusion qui serviront de guides pour l'intégration de ces éléments dans les domaines prioritaires de nature technique ou liés aux programmes dans le prochain plan stratégique multipays.	Équipe du bureau multipays chargée des programmes	Mars 2027	En cours
			2. Ce dispositif permettra de s'attaquer aux principaux obstacles sociaux qui entravent la participation, tels que l'âge, le handicap ou l'appartenance ethnique, et sera mis en œuvre en collaboration avec les partenaires du système des Nations Unies et les services d'appui internes du PAM.	Équipe du bureau multipays chargée des programmes	Juin 2027	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (autres bureaux d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (autres bureaux d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
4.2 Établir un cadre de durabilité environnementale qui intègre cette dimension dans les effets directs en matière de résilience et de systèmes alimentaires et qui définisse des paramètres pour évaluer et réduire l'empreinte environnementale des opérations d'intervention d'urgence et des activités de la plateforme logistique régionale.	Bureau multipays (Siège mondial)	La recommandation est acceptée.	3. Le bureau multipays a entrepris de recenser les risques environnementaux et sociaux potentiellement associés à l'ensemble des interventions axées sur la résilience et les systèmes alimentaires afin de définir des mesures d'atténuation adaptées. Dans le cadre du prochain plan stratégique multipays, cette démarche sera renforcée par une évaluation stratégique des risques environnementaux et sociaux menée au niveau du plan stratégique, de façon à fournir un cadre qui s'appliquera jusqu'au niveau des activités d'analyse, de gestion, de suivi et d'établissement de rapports.	Équipe du bureau multipays chargée des programmes	Mars 2027	En cours
			4. Simultanément, le bureau multipays continuera de renforcer ses capacités opérationnelles en matière d'environnement, notamment dans le cadre des opérations liées à la chaîne d'approvisionnement et à la logistique, et s'appuiera sur ce cadre pour déterminer les investissements, les partenariats et les bonnes pratiques visant à réduire l'empreinte écologique des interventions d'urgence.	Équipe du bureau multipays chargée de la chaîne d'approvisionnement	Juillet 2027	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (autres bureaux d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (autres bureaux d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
4.3 Élaborer une stratégie d'intégration de la nutrition dans les domaines techniques prioritaires, y compris des instructions de mise en œuvre.	Bureau multipays (Siège mondial)	La recommandation est partiellement acceptée.	5. Le bureau multipays s'emploie à intensifier l'intégration de composantes à dimension nutritionnelle dans les interventions qu'il mène face aux chocs et fera de même dans le prochain PSMP, conformément aux orientations internes du PAM. Le bureau s'attache en particulier à respecter les principes applicables en matière de nutrition, comme l'accès à la nourriture, l'abordabilité des denrées et les modalités de leur fourniture, aux stades de l'élaboration et de la mise en œuvre des programmes, plutôt que de mener des interventions isolées axées sur la nutrition. 6. Comme convenu lors de la réalisation de l'évaluation, l'objectif ne consiste pas à adopter une stratégie distincte d'intégration de la nutrition, mais bien de prendre systématiquement en compte la dimension nutritionnelle dans tous les effets directs du PSMP et de concrétiser cet objectif en s'appuyant sur les cadres programmatiques existantes les pratiques en place sur le terrain, de façon à tenir compte du caractère limité des ressources du bureau multipays, de la diversité des besoins des pays et du caractère d'urgence généralement associé aux interventions menées face aux crises.	Équipe du bureau multipays chargée des programmes	Mars 2027	En cours